

CHRISTINE BARRAS PUBLIE UNE SOCIOLOGIE DE LA FESSÉE

La fessée était ritualisée, terrifiante

Christine Barras, docteur es lettres, chercheuse, formatrice et consultante dans le domaine du soutien à la parentalité publie «Sociologie de la fessée, Réflexion sur la violence ordinaire dans la famille». Interview.

Propos recueillis par Jean-Marc Angéloz

Commençons par une question peut-être indiscreète. Vous êtes la fille d'un ancien directeur de l'École normale des instituteurs de Fribourg, Jean-Marie Barras. Avez-vous jadis reçu des fessées ?

Non, je n'en ai jamais reçu! Probablement parce que j'étais très sage...

Vous avez demandé à 237 étudiants s'ils avaient reçu des fessées étant petit. Quelle est leur réponse ?

Certains n'en avaient jamais reçu et en étaient reconnaissants envers leurs parents. D'autres se souvenaient d'avoir reçu une ou deux fessées (il y a souvent «une» fessée mémorable) et n'en tenaient pas rigueur. Très peu avaient été élevés à coups de trique et souhaitaient ne pas reproduire ce genre d'éducation. Mis à part de rares situations de maltraitance, ils jugeaient positivement leurs parents.

Selon divers sondages, 2/3 des parents ont eu au moins une fois recours à la fessée. Selon une enquête publiée en 2004 par l'Université de Fribourg, le recours par les parents au châtement corporel serait en baisse. A votre avis quelle est la si-

tuation dans le canton de Fribourg ?

La situation évolue. Notre société privilégie la parole, la violence envers les enfants n'est plus tolérée. Mais il faut s'entendre sur les mots. Comment distinguer la violence de l'exercice légitime de l'autorité? La fessée est-elle de la violence? Donner une fessée, ce n'est pas forcément être violent. Tout est une question de contexte. L'enfant doit être soutenu, encouragé. L'enjeu est de trouver des modalités éducatives qui soient justes, ni laxistes ni autoritaristes, sans devoir à tout prix être un parent parfait.

Partagez-vous l'avis d'Alice Miller selon laquelle la fessée est un désastre annoncé, une maltraitance ?

Alice Miller a attiré l'attention sur la considération envers l'enfant. L'humiliation est destructrice. Cependant, une fessée n'est pas toujours appliquée dans un contexte d'humiliation. Quand elle fait suite, par exemple, à une catastrophe évitée de justesse (l'enfant qui a failli renverser une casserole d'eau bouillante), elle traduit la peur du parent et non le dessein d'humilier. Ce qui ne veut pas dire que la fessée est la réponse la plus adéquate.

Y-a-t-il une fessée utile, ou la fessée est-elle toujours de la maltraitance ?

Pour les partisans de la fessée, elle peut constituer un rappel à l'ordre énergique. Pour ses adversaires, c'est un geste qui calme avant tout le parent. Généralement, les parents qui maltraitent leurs enfants ne se posent pas de questions sur leurs

pratiques, et les parents qui se sentent coupables ne serait-ce que de lever la voix envers leur enfant s'en posent trop. L'important, pour ces derniers, c'est de retrouver un instinct de parent, d'arriver à se faire confiance. Les sources d'information qu'ont les parents aujourd'hui (livres, émissions de télévision, conseils de pédiatres, internet) sont contradictoires et suggèrent qu'il faudrait se montrer toujours calme, souriant et disponible, ce qui est impossible. L'émission à succès «Super Nanny» comportait un côté pervers: il y avait d'une part des parents incompétents, et d'autre part une personne qui savait tout et donnait des leçons. Il est préférable d'accompagner le parent lorsqu'il se sent en difficulté, ou à certains moments de la vie (entrée à l'école, adolescence). Les rencontres d'éducation familiale vont dans ce sens. Elles ne donnent pas de réponses toutes faites mais aident le parent à trouver en lui les réponses qu'il a sans le savoir.

Le chapitre consacré à la fessée érotique relate des réponses disant que la fessée ne devrait pas être infligée aux enfants, mais seulement exister entre adultes consentants, dans la sphère du libertinage. Au fond, vous partagez cet avis ?

Ce qui prévaut aujourd'hui, c'est le libre consentement des personnes. Il amène des changements de loi, par exemple pour le mariage homosexuel ou l'adoption d'enfants par des familles homoparentales. C'était inimaginable autrefois.



Christine Barras, auteur de *Sociologie de la fessée*.

Notre société est devenue sévère pour tout ce qui concerne les enfants (comme les scandales liés à la pédophilie), ou la contrainte (le viol), parce que justement il n'y a pas de consentement. Le fait d'admettre la fessée entre adultes consentants est généralement une pirouette destinée à éviter la question éducative.

La fessée semble relever d'un comportement humain qui remonte à la nuit des temps. Est-elle l'expression d'une forme d'autorité qui appartiendrait plus au père qu'à la mère ?

Traditionnellement, l'homme détenait le pouvoir de frapper son enfant. La fessée était ritualisée, solennelle, terrifiante. Aujourd'hui, c'est surtout l'adulte qui s'occupe de l'enfant au quotidien qui est amené à punir. Autrement dit, c'est souvent la maman qui pose ce geste.

Qu'en est-il du point de vue légal en Europe et en Suisse ? Existe-t-il un «droit de correction» des parents ?

L'Europe ne légifère pas en matière d'éducation, ce sont les Etats qui le font. Certains la fessée, d'autres pas. L'exemple de l'Allemagne, qui a instauré une loi dans le code civil et non dans le code pénal, est intéressant. L'interdiction a une portée symbolique et ne met pas un gendarme dans chaque famille. Le «droit de correction» est une formulation qui permet toutes les interprétations, comme le permet également le «châtiment raisonnable». Les juristes ont encore beaucoup de travail pour tenter de formuler des lois qui visent l'émancipation de la personne sans codifier le comportement que chacun devrait adopter.

*Editions Eclctica, Genève, collection Sagitta.

PUB



Une banque pour tous.



Banque Cantonale
de Fribourg

simplement ouvert